

{% if ( contact.NOM == "" ) %}

[Voir la version en ligne](#)

{% endif %}



Pôle Ressources National  
**Sport Santé**  
Bien-Être

Bulletin de veille documentaire - n°14 - mars 2021



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pôle Ressources National  
Sport Santé Bien-Être

Dans ce bulletin n°14 retrouvez une sélection de sources et ressources documentaires autour des thématiques du sport-santé parus ces derniers mois.

Ce bulletin est amené à évoluer, rendez-vous en mai pour découvrir notre nouvelle publication.

## Sommaire

- Plan "politique de santé" et Recommandations
- Études et rapports
- Publications académiques ou scientifiques
- Sources et ressources "public spécialisé"
- Sources et ressources "grand public"
- Infographie

## Plan "politique de santé" et Recommandations

### Liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée

Arrêté du 23 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée - Légifrance, 2021. [en ligne]. SPOV2036626A. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043190615>

L'arrêté du 8 novembre 2018 susvisé est modifié comme suit : A l'article 1er, le tableau des certifications des fédérations agréées est complété par les certifications des fédérations sportives mentionnées dans le présent tableau.

Arrêté du 23 décembre 2020

### Parcours de soins global après le traitement d'un cancer

Arrêté du 24 décembre 2020 relatif au parcours de soins global après le traitement d'un cancer, 2021. SSAS2035908A. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042845710>  
INSTRUCTION N° DSS/MCGRM/DGS/SP5/EA3/DGOS/R3/2021/31 du 27 janvier 2021 relative à la mise en œuvre du parcours de soins global après le traitement d'un cancer, 2021. Disponible à l'adresse : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2021.2\\_sante.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2021.2_sante.pdf)

extrait de l'arrêté : "Les professionnels intervenant dans le cadre du parcours de soins global après traitement d'un cancer, sous la responsabilité des structures, sont: [...] - les professionnels de l'activité physique adaptée, mentionnés à l'article D. 1172-2 du code de la santé publique, qui doivent justifier des diplômes, certificats ou titres énumérés au même article et exercer dans les conditions d'intervention définies à l'article D. 1172-3 du code de la santé publique ; [...]"

« Résumé: la présente instruction a pour objet d'informer les agences régionales de santé sur la mise en œuvre dans les régions du parcours de soins global après le traitement d'un cancer. Les dispositions de l'article L. 1415-8 du code de la santé publique (CSP) introduites par l'article 59 de la loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la sécurité sociale pour 2020 prévoient en ce sens : - L'accès à un parcours de soins global après le traitement d'un cancer adapté aux besoins du patient qui peut être débuté jusqu'à un an après la fin du traitement actif du cancer (article L. 1415-8 et article R. 1415-1-11 du CSP). Ce parcours peut comprendre en fonction des besoins du patient et identifiés par le médecin prescripteur: Un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique, qui donne lieu à l'élaboration d'un projet d'activité physique adaptée réalisé par un professionnel de l'activité physique adaptée (APA) ; Un bilan et/ou des consultations diététiques ; Un bilan et/ou des consultations psychologiques. Seules 6 consultations maximum pourront être financées dans ce parcours. » (extrait)

Arrêté du 24 décembre 2020

Instruction

## Études et rapports

### Encourager l'activité physique et sportive des personnes inactives : rapport de diagnostic et de solutions

DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE (DITP) (éd.), 2019. *Encourager l'activité physique et sportive des personnes « inactives » : rapport de diagnostic et de solutions*. 2021. DITP. Disponible à l'adresse : <https://www.modernisation.gouv.fr/nos-actions/les-sciences-comportementales/sciences-comportementales-nos-projets-en-cours#pratique-sportive>

« Suivant la priorité gouvernementale d'augmenter le nombre de personnes pratiquant une activité physique et sportive en France de 3 millions d'ici 2024, la Direction des Sports (DdS) a sollicité l'aide de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) afin d'apporter des solutions comportementales à ce défi politique. Ce projet est mené par l'équipe sciences comportementales de la DITP, en partenariat avec le Behavioural Insights Team (BIT). » (Présentation auteur)

1 fichier .pdf (1,4 Mo ; 37 p.)

Encourager l'activité physique et sportive des personnes « inactives »

### Comment la période de confinement du COVID-19 a-t-elle affecté notre niveau d'activité physique et nos comportements sédentaires ?

Comment la période de confinement du COVID-19 a-t-elle affecté notre niveau d'activité physique et nos comportements sédentaires ? Méthodologie et premiers résultats de l'enquête nationale française Onaps - Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité, 2021. *Journal of Physical Activity and Health*. Vol. 18, n° 3, pp. 296-303. DOI [10.1123/jpah.2020-0449](https://doi.org/10.1123/jpah.2020-0449)

« Notre observatoire a mené une enquête nationale visant à évaluer les effets potentiels du confinement sur le niveau d'activité physique et les comportements sédentaires de la population. Le premier article scientifique est disponible. Contexte: L'Observatoire national de l'activité physique et des comportements sédentaires a mené une enquête nationale visant à évaluer les effets potentiels du confinement sur le niveau d'activité physique et les comportements sédentaires de la population. Méthodes: En étroite collaboration avec le ministère français des Sports et un comité d'experts sélectionné, 3 questionnaires différents portant sur 3 populations de sous-groupes ont été inclus dans l'enquête: (1) enfants, (2) adolescents et (3) adultes. Résultats: Quarante-deux pour cent des enfants, 58,7% des adolescents, 36,4% des adultes et 39,2% des personnes âgées avaient des niveaux d'activité physique réduits. En particulier, les pratiques de transport actif et d'endurance ont montré une diminution significative, tandis que les activités domestiques, de renforcement musculaire et de flexibilité ont augmenté. Le temps assis et le temps d'écran ont augmenté, respectivement, chez 36,3% et 62,0% des enfants, 25,5% et 69,0% chez les adolescents, 24,6% et 41,0% chez les adultes et 36,1% et 32,1% chez les personnes âgées. Conclusion: La période de confinement du COVID-19 a conduit à d'importantes modifications des comportements de mouvement individuels à tous les âges, favorisant notamment une diminution de l'activité physique et

une sédentarité accrue. Ces résultats suggèrent que les auteurs doivent informer et encourager les gens à maintenir et à améliorer leurs activités physiques et à changer leurs habitudes de sédentarité pendant la période post-confinement et pendant la période d'un futur confinement potentiel. » (Présentation éditeur)

Comment la période de confinement du COVID-19 a-t-elle affecté notre niveau d'activité physique et nos comportements sédentaires ?

## Report Card 2020 : activité physique et sédentarité de l'enfant

ONAPS (éd.), 2021. *Report Card 2020: activité physique et sédentarité de l'enfant* - Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité. janvier 2021. Disponible à l'adresse : <http://www.onaps.fr/news/report-card-2020-activite-physique-et-sedentarite-de-l-enfant/>

"Pour la troisième fois depuis 2016, un comité d'experts composés de représentants du milieu académique, de société savantes, d'institutions de santé publique ou encore des milieux scolaires et associatifs, publie, sous la coordination de l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité, un état des lieux de l'activité physique et de la Sédentarité des enfants et adolescents Français.

Ce Report Card 2020 propose une évaluation bienveillante des actions et stratégies nationales mises en place pour promouvoir le mouvement des plus jeunes. Si ce RC2020 semble souligner une certaine stabilité dans l'engagement de nos institutions (au regard d'indicateurs sélectionnés au niveau international), il met une nouvelle fois en avant la nécessité de renforcer nos actions toujours trop timides et ses conclusions encouragent le développement de stratégies nationales plus efficaces et pérennes. Evidemment, alors que 2020 a placé la population dans un contexte sanitaire tout à fait singulier, ce RC fait également un focus particulier sur l'impact du confinement sur les comportements actifs et sédentaires des plus jeunes, tentant d'alerter sur la nécessité de prévention dans l'éventualité de situations similaires dans le futur." (Présentation éditeur)

1 fichier .pdf (1,1 Mo ; 54 p.)

Report Card 2020 : activité physique et sédentarité de l'enfant

## Santé et bien-être des adolescents en France

ECOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE (EHESP) (éd.), 2021. *Santé et bien-être des adolescents en France : les nouveaux résultats de l'enquête EnCLASS* sont en ligne. janvier 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.ehesp.fr/2021/01/13/sante-et-bien-etre-des-adolescents-en-france-les-nouveaux-resultats-de-l-enquete-enclass-sont-en-ligne/>

« En 2018, l'enquête nationale EnCLASS a interrogé 20 577 collégiens et lycéens âgés de 11 à 18 ans à propos de leur bien-être, de leurs comportements de santé et consommations de substances psychoactives. Les premiers résultats de cette enquête coordonnée en France par Emmanuelle Godeau, enseignante-chercheuse à l'EHESP et Stanislas Spilka, responsable des enquêtes statistiques à l'OFDT, publiés en 2019 concernaient les données relatives aux usages d'alcool, de tabac et de cannabis au Collège et au Lycée. Aujourd'hui, **5 nouvelles fiches thématiques** conçues en partenariat avec l'Éducation nationale, l'Inserm et Santé publique France viennent compléter les résultats obtenus sur l'analyse des usages de substances en révélant les comportements et ressentis des collégiens face au harcèlement, au vécu scolaire, à l'alimentation, à **l'activité physique et sportive** et au handicap.." (Présentation éditeur)

1 fichier .pdf

Habitudes alimentaires et activité physique des collégiens en 2018

## Publications académiques

### L'activité physique comme objet de santé publique

PERRIN, Claire, DUMAS, Alexandre et VIEILLE MARCHISET, Gilles, 2021. Dossiers L'activité physique comme objet de santé publique. *SociologieS*. 2 février 2021. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/sociologies/15608>

« La livraison s'achève par un Dossier coordonné et introduit par Claire Perrin, Alex Dumas et Gilles Vieille Marchiset consacré à l'activité physique pensée comme objet de santé publique. Claire Perrin consacre ses analyses à l'implémentation de l'activité physique adaptée (APA) dans deux spécialités médicales et, dans une perspective inspirée de Foucault, aux tensions et contradictions que cette implémentation soulève, dès lors que le gouvernement des corps s'opère dans les espaces entre normalisation hétéronome et auto-contrôle. C'est aux effets de la montée en importance du « sport-santé », aux tensions et aux réaménagements stratégiques qu'elle provoque au sein des associations sportives que Clément Perrier consacre son article, se basant sur un important travail d'enquête dans le milieu du

basketball. Ce sont ensuite les EHPAD qui focalisent l'intérêt de Jean-Paul Génolini, Céline Mathieu et Françoise Cayla dans un article où les auteurs centrent leurs analyses sur les types d'usage et de fonctions que ces institutions assignent aux activités physiques. Brice Favier-Ambrosini et Cécile Collinet se penchent ensuite sur la manière dont se sont institutionnalisés, en France, les « Plans régionaux sport santé bien-être », tant au niveau organisationnel qu'à celui de la définition de leurs finalités et de leurs pratiques. Comment s'effectue l'appropriation des exigences sanitaires dans les milieux populaires, en particulier dans le domaine de la lutte contre l'obésité : c'est à partir d'une enquête internationale portant sur quatre pays européens que Sandrine Knobé, Gilles Vieille Marchiset, Monica Aceti et Elke Grimmer-Seidensticker s'attachent à en saisir les différentes formes, en particulier au travers d'un travail typologique sur les « figures maternelles ». C'est encore dans une perspective foucauldienne qu'Emily Clark et Alex Dumas s'interrogent sur la figure de la « bonne mère » lorsqu'il s'agit de faire place aux activités physiques dans l'éducation et le développement des enfants, en particulier face aux attraits des activités sédentaires. Dans leur contribution, à partir d'enquêtes ethnographiques, Lisa Lefèvre et Christelle Marsault portent leur attention sur les stratégies, en particulier de « dégageant », mises en place par les enfants obèses face aux situations qui les mettent en porte-à-faux par rapport à des attentes normatives auxquelles ils ne peuvent satisfaire. » (Présentation éditeur)

Dossier : L'activité physique comme objet de santé publique

## Activité physique et sédentarité des adultes pendant la période de confinement lié à l'épidémie de Covid-19

ESCALON, Hélène, DESCHAMPS, Valerie et VERDOT, Charlotte, 2021. Activité physique et sédentarité des adultes pendant la période de confinement lié à l'épidémie de Covid-19 : état des lieux et évolutions perçues (CoviPrev, 2020). *Bulletin épidémiologique hebdomadaire Covid-19*. février 2021. N° 3, pp. 2-13. Disponible à l'adresse : [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/Cov\\_3/2021\\_Cov\\_3\\_1.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/Cov_3/2021_Cov_3_1.html)

« Introduction - Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, dès l'annonce du confinement mis en place du 17 mars au 11 mai 2020, Santé publique France a lancé un dispositif de surveillance comportementale (enquête CoviPrev) permettant d'évaluer l'impact du confinement sur la santé de la population. La sixième vague de cette enquête conduite du 4 au 6 mai 2020 a permis d'analyser les niveaux d'activité physique et de sédentarité de la population adulte pendant le confinement, l'évolution perçue de ces comportements par rapport à avant le confinement et les facteurs qui lui sont associés. Méthodes - Un échantillon indépendant de 2 000 personnes, âgées de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine, a été interrogé en ligne. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas et les données ont été redressées selon le recensement de la population de 2016. Les prévalences du manque d'activité physique (activité physique inférieure à 30 minutes/jour) et d'une sédentarité élevée (temps passé assis supérieur à 7 heures/jour) et la fréquence d'interruption du temps passé assis ont été analysées de manière descriptive, ainsi que leurs associations avec les variables sociodémographiques et de santé mentale. Les évolutions déclarées de l'activité physique et du temps passé assis par rapport à avant le confinement ont été analysées par des modèles multivariés. Résultats - Durant la période de confinement la moitié de la population n'a pas atteint les recommandations d'au moins 30 minutes d'activité physique par jour et un tiers a déclaré un niveau de sédentarité élevée, passant plus de 7 heures par jour en position assise. La fréquence de rupture de sédentarité a été inférieure aux recommandations spécifiques au confinement pour 55% des personnes interrogées. En comparant à leurs pratiques d'avant le confinement, 47% des répondants ont déclaré avoir diminué leur activité physique et 61% avoir augmenté leur temps quotidien passé assis. Le manque d'activité physique a concerné davantage les personnes de catégories socioprofessionnelles moins favorisées (CSP-) ou sans activité professionnelle, ainsi que les femmes les moins diplômées, en arrêt de travail ou au chômage partiel. En revanche, la déclaration d'une diminution de l'activité physique était associée à un statut social élevé et, chez les hommes, au télétravail. La hausse déclarée du temps passé assis était associée au télétravail et au chômage partiel. Des liens entre activité physique, sédentarité et santé mentale ont été montrés. Le manque d'activité physique, la sédentarité élevée, la diminution de l'activité physique et la hausse du temps passé assis par rapport à avant le confinement étaient associés, de façon différenciée selon le sexe, à l'anxiété, à la dépression ou à des troubles du sommeil déclarés pendant le confinement. Conclusions - Nos résultats mettent en évidence une dégradation des comportements d'activité physique et de sédentarité dans la population adulte pendant la période de confinement. Ils montrent l'importance de promouvoir un mode de vie actif dans une telle situation, afin de contribuer au maintien de la santé physique et mentale de la population. Les mesures de prévention relatives à la limitation et à la rupture de la sédentarité apparaissent aussi particulièrement importantes à poursuivre dans le cadre du télétravail, susceptible de se développer au-delà de la pandémie de Covid-19. » (Présentation auteur)

1 fichier .pdf (427 Ko ; 12 p.)

## Quel soutien des médecins hospitaliers à la pratique d'activité physique des patients atteints du cancer ?

HOUTMANN, Bastien, ROTONDA, Christine, OMOROU, Abdou Yacoubou, GENDARME, Sophie, MARTIN-KRUMM, Charles et HOYE, Aurélie Van, 2021. Quel soutien des médecins hospitaliers à la pratique d'activité physique des patients atteints du cancer? Le cas du CHRU de Nancy. *Movement & Sport Sciences - Science & Motricité*. 2021. DOI 10.1051/sm/2020023. Disponible à l'adresse : <https://www.mov-sport-sciences.org/articles/sm/abs/first/sm200018/sm200018.html>

« De nombreux effets bénéfiques de l'activité physique (AP) sont identifiés pour les patients atteints de cancer. La prescription d'AP adaptée pour les patients atteints d'une affection de longue durée est inscrite dans la loi depuis 2016, et les premières études montrent qu'elle serait efficace pour augmenter le niveau d'AP dans d'autres pays. L'OMS caractérise la prescription de manière générale à travers six étapes. L'objectif de cette étude est d'observer et comparer à travers les critères définis par l'OMS comment, au sein du CHRU Nancy Brabois et l'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL), l'activité physique adaptée est prescrite aux patients atteints de cancer et quel est le parcours des patients suite à cette prescription. Huit professionnels de santé ont été interrogés. Une approche déductive a été mobilisée pour coder les unités de sens au sein des différentes étapes de la prescription. Les résultats montrent que les étapes 1, 2, 6 sont effectués lors des consultations par les professionnels. Néanmoins, le décret de loi n°2016-1990 n'a pas modifié les habitudes d'information et de prescription des professionnels de santé, et sans la légitimité de la prescription, l'AP reste un supplément au parcours de soins plutôt que l'une de ses composantes. » (Présentation auteurs)

Accès restreint

### Sources et ressources "public spécialisé"

## Dossier Promouvoir la santé par l'activité sportive et physique

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE (éd.), 2020. Dossier Promouvoir la santé par l'activité sportive et physique. *La Santé en action*. décembre 2020. N° 454. Disponible à l'adresse : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/magazines-revues/la-sante-en-action-decembre-2020-n-454-promouvoir-la-sante-par-l-activite-sportive-et-physique>

« L'activité, qu'elle soit sportive ou physique, est favorable à la santé physique et psychique des individus. Or les écrans, la sédentarité et bien d'autres facteurs sociétaux sont désormais des obstacles croissants à la pratique, en particulier chez les enfants et adolescents. Dans ce contexte, comment stimuler la pratique de l'activité sportive et physique ? Et quelle part peuvent prendre les clubs sportifs, les collectivités et les différents lieux de vie pour promouvoir la santé des populations ? Une quinzaine d'experts ont contribué à ce dossier central qui présente un état des connaissances scientifiques et des pratiques, et synthétise les recommandations pour les professionnels de l'éducation, du social, de la santé. » (Présentation éditeur)  
1 fichier .pdf (6 Mo ; 48 p.)

La Santé en action

## Promouvoir l'activité physique dans les territoires

IREPS OCCITANIE, CAMBON, Marjorie et L'HORSET, Pauline, 2021. *Promouvoir l'activité physique dans les territoires*. mars 2021. FNES. Disponible à l'adresse : <https://www.fnes.fr/actualites-generales/promouvoir-lactivite-physique-dans-les-territoires>

« Promouvoir l'activité physique dans les territoires est un dossier de connaissances appartenant à la collection D-CoDé Santé. Il a été réalisé dans une perspective d'aide à la décision en santé publique et en promotion de la santé. » (Présentation éditeur)  
1 fichier .pdf (36 p.)

D-CoDé Santé : Promouvoir l'activité physique dans les territoires

## Les activités physiques et sportives à l'épreuve de la COVID 19

Présentation de l'étude «Sport dans la Ville 2020» *Les activités physiques et sportives à l'épreuve de la COVID 19*, 2020. Disponible à l'adresse : <https://ville->

Objectifs et méthodologie de l'étude - Objectifs de l'étude : identifier les modes de consommation du sport actuels et mesurer les attentes et besoins des Français en matière d'équipements sportifs dans leur commune. - échantillon de 2 000 Français-es âgé-es de 18 à 75 ans, échantillon national représentatif. Terrain réalisé en octobre 2020 - Commanditaire : CNVAS ; Opérateurs : UNION Sport & Cycle avec le soutien technique d'IPSOS  
1 fichier .pdf (414 Ko ; 8 p.)

étude «Sport dans la Ville 2020 »

## Maisons sport-santé : quel mélange de styles !

Maisons sport-santé : quel mélange de styles !, 2021. *Acteurs du Sport*. N° 227, pp. 7-10.

« Les maisons sport-santé émergent petit à petit sur le territoire français. Le ministère des Sports assure que l'objectif présidentiel des 500 maisons sera atteint l'an prochain. En attendant, faute de modèle économique dédié, ces structures se distinguent surtout par leur hétérogénéité. Leur plein essor passera aussi par la capacité des médecins à davantage prescrire de l'activité physique. Laquelle n'est toujours pas prise en charge par l'Assurance-maladie... » (Présentation auteur)

Accès restreint

## L'exercice : une intervention non médicamenteuse à visée thérapeutique pour les aînés

ICEPS TV, 2021. L'exercice : une intervention non médicamenteuse à visée thérapeutique pour les aînés. 31 janvier 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=odkTCP2AVNQ>

« Accédez aux vidéos des conférences iCEPS, le e-congrès scientifique des INM (interventions non-médicamenteuses). » conférencier: RIESCO Eleonor, Professeur de Kinésiologie, Faculté des sciences de l'activité physique - Université de Sherbrooke

Vidéo conférence

## Guide des réunions actives

UNIVERSITÉ DE LAVAL (éd.), 2021. *Guide des réunions actives*. mars 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.ulaval.ca/mon-equilibre-ul/exclusivites-mon-equilibre/guide-des-reunions-actives>

« Le Guide est destiné à tout employé et à tout dirigeant qui souhaitent mettre en pratique des gestes qui leur permettront de réduire les comportements sédentaires et d'augmenter l'activité physique au cours d'une journée de travail. Il présente aussi des conseils pratiques et des astuces qui permettent d'intégrer du mouvement à une journée de travail, peu importe le lieu ou le contexte. » (Présentation éditeur)  
2 fichiers .pdf (20 p.) (4p.)

Guide des réunions actives

Guides réunions actives 4 pages

## Sources et ressources "grand public"

### Sport et maternité

*Sport et maternité*, 2020. Ministère chargé des sports. Disponible à l'adresse : <https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/sport-au-feminin/sport-et-maternite/article/sport-et-maternite>

« L'égalité entre femmes et hommes a été déclarée grande cause nationale du quinquennat par le Président de la République. Le ministère des Sports dispose d'une feuille de route qui vise à accélérer la politique d'égal accès des femmes et des hommes à la pratique sportive et aux responsabilités. La thématique « pratique d'activité sportive et maternité » constitue une priorité de la ministre des Sports qui souhaite agir en direction des femmes en désir d'enfant, enceintes ou après accouchement. Dans cette perspective, un groupe de travail (DS, DGCS, sages-Femmes, médecin gynécologue, médecin conseiller, groupe Fabre) a travaillé à l'élaboration d'un guide présentant les bénéfices de la pratique d'une activité physique et sportive pendant et après la grossesse. Les femmes trouveront dans ce guide un lien qui leur permettra d'accéder à des informations sur les dispositifs fédéraux conçus spécialement pour les femmes enceintes et après accouchement et des exemples d'actions portées localement par leurs associations affiliées. » (Présentation éditeur)  
2 fichiers .pdf

## L'activité physique des malades chroniques plombée par le Covid-19

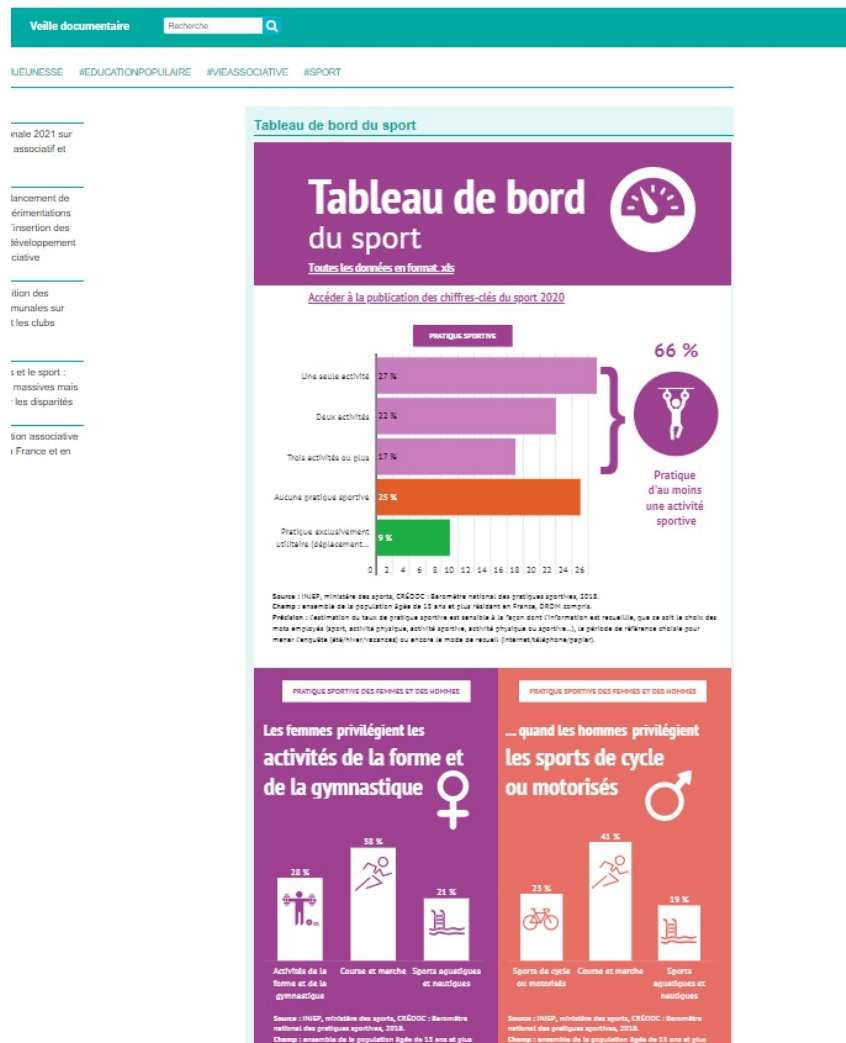
CABUT, Sandrine, 2021. L'activité physique des malades chroniques plombée par le Covid-19. *Le Monde.fr*. 17 février 2021. pp. 22.

« CHRONIQUE. Malgré des adaptations des restrictions sanitaires, le maintien des programmes d'activité physique adaptée reste un défi pour les patients et les professionnels, révèle Sandrine Cabut dans sa chronique. » (Présentation éditeur)

Accès restreint

### Infographie

#### Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire



## Tableau de bord du sport

Tableau de bord du sport, 2021. Disponible à l'adresse : [https://injep.fr/tableau\\_bord/tableau-de-bord-du-sport/](https://injep.fr/tableau_bord/tableau-de-bord-du-sport/)

Infographies dynamiques valorisant les chiffres-clés du sport élaborés par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). Données complètes en .xls téléchargeables

[Tableau de bord du sport](#)

### Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être du ministère chargé des Sports

CREPS Auvergne Rhône-Alpes / Vichy  
2 route de Charmeil - BP 40013  
03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex

04 70 59 52 79

[pole-sante@creps-vichysports.gouv.fr](mailto:pole-sante@creps-vichysports.gouv.fr)

[pole-sante.creps-vichysports.gouv.fr](http://pole-sante.creps-vichysports.gouv.fr)



Directeur de publication : Gilles QUÉNÉHERVÉ  
Responsables éditorial : Thomas SENN et Delphine LABORDE  
Équipe éditoriale : Sita NAUDIN-CHARBONNEL, Antoine NOËL-RACINE,  
Espérance FÈVE. Création graphique : Christelle BAYON  
Crédit photos : CanStockPhoto, CREPS Vichy

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur notre site.

[Se désinscrire](#)



[Version en ligne](#) | [Vie privée et mentions légales](#)

©2021 Pôle Ressources National Sport-Santé-Bien-Être du ministère chargé des Sports. Tous droits réservés.

© 2021 CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy